

2C ACC & G
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000,00 €
Siège social : 4, allée de Bretagne – 69330 JONAGE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

Les soussignées :

Madame Cécile Chauvel,
Madame Charline Dubois Chauvel,

seuls associés de la société, constituée aux termes d'un acte sous seing privé en date d'aujourd'hui,

- 1) Décident de nommer en qualité de Président de la Société, pour une durée indéterminée :

Madame Cécile Chauvel, née le 30 janvier 1966 à Soyaux (Charente), demeurant 4, allée de Bretagne – 69330 Jonage ;

Madame Cécile Chauvel dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Madame Cécile Chauvel déclare accepter les fonctions de Président qui viennent de lui être confiées, et n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

- 2) Décident d'accorder tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.
-

De tout ce que dessus, il a été dressé et signé le présent procès-verbal.

Cécile Chauvel

6/11/2025

Signé par :

7405F2A87D784D5...

Charline Dubois Chauvel

6/11/2025

Signé par :

5146C5702ABD4CF...